

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

BNP PARIBAS NORDIC SUSTAINABLE EVOLUTION (FR0013081684)

Initiateur : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France (« BNPP AM France »)

Site Internet : <https://www.bnpparibas-am.com>

Numéro de téléphone : appelez le +33.1.58.97.13.09 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BNPP AM France en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BNPP AM France est agréée en France sous le n°GP96002 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 09/05/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce Produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il est constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) soumis aux dispositions du code monétaire et financier et à la directive OPCVM 2009/65/CE modifiée.

Durée

Ce Produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans.

BNPP AM France a le droit de procéder à la dissolution du Produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs

Objectif de gestion : L'objectif de gestion du FCP est, sur la durée de placement recommandée de cinq ans, l'optimisation de la performance du FCP grâce à une gestion discrétionnaire et à une allocation d'actifs dynamique en investissant dans des produits de taux (principalement) et des actions émis par des émetteurs des pays d'Europe du Nord.

Caractéristiques essentielles du FCP : La stratégie d'investissement du FCP repose sur l'anticipation de l'évolution des différents secteurs et marchés financiers sur lesquels le FCP intervient et une allocation entre actions, obligations et instruments du marché monétaire

Le FCP est composé de trois poches dont la gestion est confiée à trois gérants différents qui ont la possibilité d'avoir recours à des instruments du marché monétaire en fonction des conditions de marché. Ces poches sont les suivantes :

- Obligations de haute qualité (investment grade) : cette poche est composée d'obligations émises par des États, des municipalités, des comtés, des entreprises industrielles et des institutions financières des pays d'Europe du Nord (Norvège, Suède, Finlande, Islande et Danemark) et libellés en couronne norvégienne (NOK), en couronne suédoise (SEK), en couronne danoise (DKK), en euro (EUR) et en dollar américain (USD). 20 % maximum de l'actif net de la poche peut être investi dans des titres émis par des émetteurs situés en dehors des pays d'Europe du Nord (pays émergents et hors Union européenne) ;

- Obligations à haut rendement (à caractère spéculatif) : cette poche est composée d'obligations à haut rendement (à caractère spéculatif) émises par des entreprises situées dans un des pays d'Europe du Nord (Suède, Norvège, Finlande, Islande et Danemark). Ces obligations peuvent également être émises par des entreprises situées dans un pays en dehors de l'Europe du Nord mais négociées sur un ou des marchés d'un pays d'Europe du Nord, pour autant que ces entreprises aient leur siège social dans un des pays d'Europe du Nord ou qu'au moins 50% de leurs activités (chiffres d'affaires, ventes) soit réalisé dans un des pays d'Europe du Nord ;

- Actions d'entreprises de petite et de moyenne capitalisation : cette poche est constituée d'actions et/ou titres assimilables à des actions émis par des sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à la capitalisation la plus élevée (telle que constatée au début de chaque exercice) de l'indice Carnegie Small CSX Return Nordic et qui ont leur siège dans les pays nordiques : Danemark, Finlande, Islande, Norvège et Suède. Au 31 mars 2021, la capitalisation boursière la plus élevée de l'indice était d'environ 10 milliards d'euro. Les entreprises de petite capitalisation sont définies comme ayant une capitalisation supérieure à 800 millions de couronne suédoise (79,13 millions d'euros au 10 mai 2021).

Le FCP intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ainsi que les aspects liés au développement durable dans son processus de gestion et ses décisions d'investissement : environnementaux, comme l'impact des entreprises sur l'environnement et le climat ; sociaux, comme les droits de l'homme et les droits et égalité de traitement des travailleurs ; gouvernance d'entreprise, comme les droits des actionnaires, les questions relatives à la rémunération des cadres supérieurs et la lutte contre la corruption. Sont exclus les entreprises et les émetteurs impliqués dans l'offre de certains produits ou services : armes controversées (bombes à fragmentation et mines antipersonnel, armes chimiques et biologiques, armes nucléaires) ou entreprises dont plus de 5% du chiffre d'affaires réalisé peut provenir d'activités liées aux armes et/ou équipement militaire, à l'alcool, au tabac, au jeu d'argent, à la pornographie, aux combustibles fossiles et à l'uranium. Sont exclus également les entreprises et les émetteurs ne respectant pas les normes et conventions internationales (par exemple, le Pacte Mondial des Nations Unies et les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales) sur l'environnement, les droits de l'homme, les conditions de travail et l'éthique des affaires. L'évaluation est réalisée par une équipe d'analystes spécialisés de la société de gestion. La prise en compte des critères ESG et de développement durable dans la stratégie d'investissement du FCP peut conduire à l'exclusion des titres de certains émetteurs et d'entreprises. En conséquence, la performance du FCP peut être meilleure ou moins bonne que la performance d'un OPC investi dans la même classe d'actifs qui n'intègre pas dans sa stratégie d'investissement des critères ESG et de développement durable. La note ESG moyenne du portefeuille est supérieure à celle de l'univers d'investissement du FCP, défini comme étant l'ensemble des émetteurs ayant leur siège social ou exerçant au moins 50% de leurs activités dans un des pays de l'Europe du Nord (Suède, Norvège, Finlande, Islande et Danemark).

Au 1er juin 2021, le FCP investit 90% minimum de son actif net dans des produits de taux et 10% maximum de son actif net dans des actions. L'allocation par classe d'actifs sera la suivante :

- produits de taux : réduite graduellement entre 5% et 15% par an sur une période de trois ans à partir du 1er juin 2021, constatée à la fin de chaque date anniversaire du FCP, l'allocation atteindra, à la fin de la troisième année, en cible entre 55% et 65% de l'actif net du FCP et en exposition entre 55% et 100% de l'actif net du FCP. Les poches investies en obligations à haut rendement (à caractère spéculatif) et en obligations de haute qualité (investment grade) peuvent chacune représenter jusqu'à 55% de l'actif net des poches investies en produits de taux ;

- actions et/ou en titres assimilables : augmentée graduellement entre 5% et 15% par an sur une période de trois ans à compter du 1er juin 2021, constatée à la fin de chaque date anniversaire du FCP, l'allocation atteindra, à la fin de la troisième année, en cible entre 35% et 45% de l'actif net du FCP et en exposition entre 0% et 45% de la l'actif net du FCP.

La zone géographique des émetteurs et des entreprises des titres auxquels le FCP est exposé sont les pays ou les marchés de l'Europe du Nord (Norvège, Suède, Finlande, Islande et Danemark) ou d'autres pays pour autant que les émetteurs aient leur siège social dans un des pays d'Europe du Nord ou qu'au moins 50% de leurs activités (chiffres d'affaire, ventes) soit réalisée dans un de ces pays. L'exposition minimale aux pays ou aux marchés de l'Europe du Nord est de 66% de l'actif net du FCP.



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'investisseur durable d'un monde qui change

Le FCP peut être également exposé, à hauteur de 34% maximum de son actif net, sur des pays ou des marchés autres que ceux de l'Europe du Nord (y compris pays émergents).

L'investissement dans les produits de taux est couvert contre le risque de change de manière systématique par l'utilisation de contrats d'échange de devises (swaps de devises), contrats à terme sur devises et de change à terme. Cependant, cette couverture peut s'avérer imparfaite et les poches investies dans des produits de taux peuvent être exposées jusqu'à 5% de son actif net à un risque de change. L'investissement dans les actions et/ou titres assimilables à des actions n'est pas couvert contre le risque de change. Le FCP peut être ainsi exposé jusqu'à 45% de son actif net à un risque de change.

Le gestionnaire dispose de moyens internes d'évaluation des risques de crédit. Les notations mentionnées ci-après, ne sont pas utilisées de manière exclusive ou systématique mais participent à l'évaluation globale de la qualité de crédit sur laquelle se fonde le gestionnaire pour définir ses propres convictions en matière de sélection des titres. Les obligations et autres titres de créance négociables à haut rendement (à caractère spéculatif) bénéficient, à l'achat, d'une notation inférieure ou égale à BB+ (Standard & Poor's) ou d'une notation interne ou externe jugée équivalente par la société de gestion. Les obligations et les instruments du marché monétaire de haute qualité (Investment Grade) bénéficient à l'achat d'une notation minimale de BBB- (Standard & Poor's) ou d'une notation interne ou externe jugée équivalente par la société de gestion. Le FCP peut investir jusqu'à 100% de son actif net dans des obligations ou titres de créances négociables n'ayant ni notation émission ni notation émetteur. Le FCP peut utiliser des instruments dérivés en couverture et/ou en exposition dans la limite de 100% de son actif net.

Les demandes de rachats sont centralisées auprès de BNP Paribas au plus tard à 14 heures la veille de la date de la valeur liquidative. La fréquence de la valeur liquidative est quotidienne. Le règlement et la livraison des parts sont traités dans un délai maximum de cinq jours ouvrés.

Autres informations : Affectation des sommes distribuables : Résultat net : Capitalisation et/ou distribution - Plus-values nettes réalisées : Capitalisation et/ou distribution. Pour obtenir plus de détails, il est conseillé de se reporter au prospectus du FCP.

Investisseurs de détail visés

Ce Produit est conçu pour des investisseurs de détail qui n'ont ni expertise financière ni connaissance spécifique pour comprendre le Produit, mais peuvent néanmoins supporter une perte totale du capital. Il est approprié pour des clients cherchant à accroître leur capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement d'au moins 5 années. Le Produit n'est pas commercialisé auprès des investisseurs américains entrant dans la définition de restricted person telle que résumée dans le prospectus du Produit.

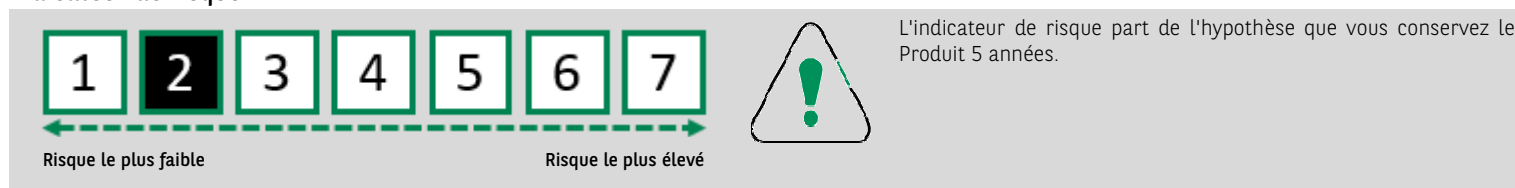
Informations pratiques

■ Dépositaire : BNP PARIBAS

■ Le prospectus, le document d'informations clés, la valeur liquidative, les derniers documents annuels et périodiques rédigés en langue française, sont disponibles sur le site internet www.bnpparibas-am.com. Ils peuvent être adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la valeur de votre investissement en soit affectée au moment où vous demanderez le remboursement de vos parts. L'investissement dans différentes catégories d'actifs avec généralement un équilibre entre actifs risqués et actifs moins risqués justifie la catégorie de risque.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

■ **Risque de crédit :** le risque que la solvabilité d'un émetteur se détériore ou qu'il fasse défaut, entraînant potentiellement une baisse de la valeur des instruments associés.

■ **Risque lié aux instruments dérivés :** l'utilisation de produits dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.

■ **Risque de liquidité :** ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un délai raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les coûts dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an		Si vous sortez après 5 ans	
Exemple d'investissement : 10.000 EUR					
Scénarios					
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.				
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7.707,14 EUR		7.140,13 EUR	
	Rendement annuel moyen	-22,93%		-6,52%	
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8.182,55 EUR		8.676,24 EUR	
	Rendement annuel moyen	-18,17%		-2,80%	



Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	9.936,88 EUR -0,63%	9.617,54 EUR -0,78%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10.835,46 EUR 8,35%	11.485,65 EUR 2,81%

Les scénarios ci-dessous se sont produits pour un investissement en utilisant un proxy approprié.
Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.
Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.
Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 2020 et 2023.

QUE SE PASSE-T-IL SI BNPP AM FRANCE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de BNPP AM France.
En cas de défaillance de BNPP AM France, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.
En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10.000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	146,83 EUR	727,13 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	1,47%	1,46%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,68% avant déduction des coûts et de -0,78% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an	
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce Produit.	0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,35% de la valeur de votre investissement par an. Le montant est basé sur les coûts passés calculés au 31/12/2022.	135 EUR
Coûts de transaction	0,11% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	11,83 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

La période de détention recommandée a été définie et se base sur le profil de risque et de rémunération du Produit.
Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur la base de la valeur liquidative dont les détails figurent dans le prospectus.
Tout rachat effectué avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance du Produit.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller habituel auprès de l'établissement qui lui a conseillé le Produit. Il peut également s'adresser à BNPP AM France via son site www.bnpparibas-am.fr (rubrique: « Politique de traitement des réclamations clients » en pied de page) ou adresser un courrier recommandé avec AR à BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX, ou en envoyant un courriel à amfr.reclamations@bnpparibas.com.



AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

- Afin d'accéder aux performances et scénarios de performance passées du Produit, veuillez suivre les instructions ci-dessous :
(1) Cliquez sur <https://www.bnpparibas-am.fr> (2) Dans la page d'accueil, allez dans « France » et sélectionnez la langue souhaitée ainsi que votre profil d'investisseur ; acceptez les termes et conditions du site internet. (3) Allez dans l'onglet « NOS FONDS » et « Recherche de fonds ». (4) Recherchez le Produit à l'aide du code ISIN ou du nom du Produit et cliquez sur le Produit. (5) Cliquez sur l'onglet « Performances ».
- Le diagramme sur le site internet affiche la performance du Produit en pourcentage de perte ou de gain par an au cours des 5 dernières années par rapport à sa valeur de référence. Il peut vous aider à évaluer comment le Produit a été géré dans le passé et à le comparer à sa valeur de référence.
- Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
- Le Produit relève de l'article 8 du règlement dit SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation - règlement 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers). Les informations relatives à la finance durable sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.bnpparibas-am.com/fr/sustainability-bnpp-am/>.
- L'investisseur peut avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : <http://www.amf-france.org> /rubrique : Le Médiateur.

